



Le Bois International | L'officiel du bois

Scierie, exploitation forestière | N° 12

Samedi 26 mars 2016 - 87^e année

La prochaine édition
du Bois International
paraîtra le 9 avril.

Sommaire

S'informer

Le zoom de la rédaction

Bois-énergie / SSD broyats d'emballages : bilan d'étape pour Eco-bois p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 6

Les calendriers de la formation et des manifestations en avril

L'actualité en régions p. 9

Centre – Île-de-France / Comité de filière forêt bois

Alsace – Lorraine / L'UFME va à la rencontre des professionnels de la région Est

Normandie / Près de 150 participants au 11^e Colloque de Bayeux

Limousin / Foncier forestier : une boîte à outils pour les collectivités

Formation

Lorraine / Nouveaux diplômés de l'Enstib :

80 ingénieurs, 100 licenciés/mastérisés p. 11

Comprendre

Synthèse

Commerce du bois /

Acal : les exploitants forestiers s'organisent dans les territoires p. 12

S'équiper

Le Rendez-Vous de la Méca N° 71

Débardage en zones sensibles p. 15

Essais /

Une machine-test sur chenilles pour débarder en tous temps p. 16

Le débusquage au cheval et au skidder complémentaires en zones humides . . . p. 19

Rentabilité du débardage par câble-mât sur une zone doublement sensible . . . p. 22

Inventaire / Quelques exemples de techniques

de débardage sur zones sensibles p. 26

Découverte / Deux installations industrielles

pour la production de bois bûches p. 27

Le Journal des annonces du bois p. 31

Renseignements commerciaux p. 38



04 AVR. 2016

Franc-parler

FSC versus PEFC . . .

Dans les rayons des grandes surfaces de bricolage, les estampilles de certification de gestion durable offrent souvent une information induite sur l'origine géographique des bois. Une planche frappée du label FSC provient généralement d'un pays étranger. Alors qu'un produit PEFC a plus de chance d'avoir été fabriqué en France avec du bois français. Ceci tient à la représentation des deux organismes sur le sol français : PEFC certifie 5,5 millions d'ha (1) et 3.000 entreprises, FSC environ 30.000 ha et moins de 1.000 entreprises.

Dans ce contexte, la récente décision du géant du meuble Ikea a de quoi inquiéter la filière forêt bois française. La firme suédoise, qui possède une usine de fabrication de panneaux en Franche-Comté, souhaite s'approvisionner à 100% en bois FSC à l'horizon 2020. Une telle exclusivité reviendrait à écarter de ses approvisionnements quasiment toute la forêt française et les réactions n'ont pas tardé. La fédération des propriétaires privés Fransylva appelle le fabricant de meuble à reconsidérer sa position. Et les communes forestières, dont le bois est majoritairement PEFC, envisageaient d'appeler au boycott des produits Ikea.

Ce conflit, qui n'est pas nouveau, ne doit pas masquer une réalité. Si FSC peine à recruter des propriétaires sur le territoire national, l'organisme est particulièrement habile en matière de communication grand public. FSC aime se présenter comme un label vertueux, soucieux de mieux intégrer les composantes sociales et environnementales dans la gestion des forêts. Le soutien de grandes ONG, telles que Greenpeace ou le WWF, contribue à augmenter le capital sympathie à son égard.

La filière forêt-bois, qui travaille majoritairement avec PEFC, sait que celui-ci n'a rien à envier à FSC en termes de gestion durable. Il suffit de parcourir le cahier des charges qu'il impose aux propriétaires pour s'en convaincre. Il est donc vain d'opposer l'un à l'autre et vice versa. En revanche, il serait utile de le rappeler aux consommateurs car ce sont eux qui auront le dernier mot !

(1) Hors forêts guyanaises.

LBI